

la défense de l'Empire. Si nous devons comprendre, par l'attitude que le premier ministre a prise à cette conférence, et qui lui a fait dire que si nous devons contribuer au maintien d'une flotte, celle-ci devra être canadienne, je dis que nous n'en voulons pas. Nous faisons partie de l'empire, et je ne désire pas un plus grand honneur, et je n'appuierai aucune politique qui aurait pour tendance de vouloir nous séparer de l'empire, comme pays indépendant. Devons-nous comprendre que les sénateurs qui ont applaudi à cette idée s'accordent avec le premier ministre pour jeter les bases de ce qu'il rêve nuit et jour : se détacher pacifiquement de l'empire et former nous-mêmes une nation ?

Je remarque qu'il déclare que nous sommes une nation. Nous faisons partie d'une nation, mais nous ne sommes pas une nation, et je ne demande pas, pour ma part, un plus grand honneur, n'importe où j'irai, que de voir le Canada rester une partie intégrante de l'empire. Un Canadien est autant qu'un Anglais et un Anglais est autant qu'un Canadien, qu'ils vivent sur le sol de l'Angleterre, sur celui de l'Ecosse ou sur celui de l'Irlande. Quand nous quittons la mère patrie pour venir dans ce Dominion, nous passons d'une partie de l'empire pour nous fixer dans une autre, et, quoi que nous puissions faire pour aider à la défense de l'empire doit être accompli pour tout l'empire et non pas pour une partie séparée et indépendante. Nous avons déjà fait connaître les sentiments des Canadiens, quand les intérêts de l'empire étaient en jeu dans les pays étrangers, et je n'ai aucun doute que si l'occasion malheureusement s'en offrait encore, des milliers de jeunes Canadiens de toute nationalité et de toute croyance seraient aussi prêts à voler à la défense de l'empire qu'ils l'ont été dans le passé.

Il a fait allusion au traitement préférentiel. Je n'ai vu à ce sujet qu'une seule chose qui ait résulté de la conférence, et c'était une menace, une menace déguisée de la part de nos gouvernants qui prétendaient qu'ils avaient le pouvoir de révoquer et qu'ils révoqueraient probablement la clause du tarif qui donnait une préférence à la Grande-Bretagne, à moins de recevoir une compensation. Ils donnèrent pour raison de cette attitude que les temps étaient changés, qu'il n'y avait pas de droit d'imposé sur le blé et les autres produits agricoles au moment où ils avaient déclaré

ne pas exiger de préférence, mais que maintenant qu'il y avait un droit de ce genre d'imposé, le Canada devrait être exempté de donner cette préférence. Nous pouvons facilement comprendre la réponse de sir Michael Hicks-Beach, qui a dit : "Mais votre premier ministre nous a déjà dit que vous ne désirez pas de compensation, que le Canada a accordé un traitement de faveur uniquement par amitié et en reconnaissance de ce qui a été fait dans l'intérêt du Canada." Nous savons très bien que le traitement de faveur accordé aux produits anglais sur nos marchés a privé notre pays d'un grand commerce avec l'Allemagne. J'ai les chiffres sous la main. Mais tout le monde sait ce qui est arrivé. Le premier ministre dit que l'on verra ce qui a été fait quand la correspondance sera mise devant la Chambre des Communes. La correspondance n'a opéré aucun changement dans le tarif allemand. L'Allemagne impose de plus lourds impôts sur nos produits que ceux que nous imposons sur les siens. Mais elle a, en vertu du traitement de faveur, un avantage qui, à mon avis, et dans l'opinion du pays, n'est pas justifiable. Les règlements sont rédigés de telle façon que les manufacturiers allemands n'ont tous qu'à transporter en Angleterre leurs produits, de les modifier légèrement et de les exporter dans notre pays en vertu du traitement de faveur accordé aux produits anglais. Cette question est importante et des chiffres pourront être donnés plus tard.

Le paragraphe suivant regarde l'immigration. Je ne suis pas de ceux qui croient qu'une grande affluence d'immigrants des Etats-Unis dans les Territoires du Nord-Ouest sera aussi préjudiciable, au point de vue politique, que quelques-uns l'ont prétendu. Je crois que la plupart des personnes—au moins une grande partie de celles qui viennent du Dakota et du Minnesota—sont ou des Canadiens qui ont quitté le pays il y a quelques années dans le grand exode qui envahit le Manitoba et durant les années de mauvaises récoltes, ou sont les descendants de ces hommes qui ne furent sujets des Etats-Unis que de naissance. Ces gens reviennent à leur pays et aussi longtemps que durera la prospérité qui résulte des magnifiques récoltes dont nous avons joui dans le Nord-Ouest, ils seront des sujets meilleurs qu'ils n'ont jamais été, à cause de l'avantage qu'ils ont eu de savoir réellement ce